

Le système bancaire et financier français en 2005

Catherine GOUTEROUX

*Secrétariat général de la Commission bancaire
Direction de la Surveillance générale du système bancaire
Service des Études bancaires*

Le Rapport annuel de la Commission bancaire pour l'année 2005 présente la situation du système bancaire et financier français au travers de l'étude de l'activité et des résultats des établissements de crédit et des entreprises d'investissement qui lui sont assujettis. L'étude des données consolidées porte sur les grands groupes bancaires passés aux nouvelles normes comptables internationales.

Quelle que soit la base de référence, les établissements de crédit français ont affiché une progression marquée de leur activité et de leurs résultats, en liaison avec la poursuite d'une croissance économique internationale soutenue et de la bonne tenue des marchés financiers. Le provisionnement du risque de crédit a globalement diminué. Au total, la rentabilité finale s'est sensiblement accrue, mais une légère dégradation de la structure financière est à remarquer.

Pour leur part, après un exercice 2004 peu favorable, les entreprises d'investissement ont enregistré une nette amélioration de leur situation.

Le Rapport annuel 2005 comprend, en outre, deux études thématiques :

- Les conséquences du passage aux normes IFRS dans les groupes bancaires français ;*
- Le gouvernement d'entreprise et les établissements de crédit et entreprises d'investissement.*

Mots-clés : système bancaire, établissement de crédit,
entreprise d'investissement, concentration du système bancaire,
concours à l'économie, ressources émanant de la clientèle,
opérations interbancaires, portefeuille-titres, risque de crédit,
assise financière, solde intermédiaires de gestion,
marge bancaire globale

Codes JEL : G21

I | Évolution de la structure du système bancaire français

I | I Poursuite de la diminution du nombre d'établissements de crédit

La rationalisation des structures bancaires s'est traduite par la disparition de 30 entités (26 en France et 4 à Monaco), le nombre d'établissements de crédit assujettis s'établissant ainsi à 882 au 31 décembre 2005. Une nouvelle fois, la réduction a concerné principalement les sociétés financières et, dans une moindre mesure, les autres catégories juridiques.

Dans le même temps, le nombre de guichets bancaires permanents s'est accru de 705 unités, à 27 075, en raison du renforcement de la stratégie d'implantation des banques.

I | 2 Stabilisation du mouvement de concentration

En l'absence d'opérations de rapprochement d'envergure, la concentration du système bancaire français ne s'est caractérisée en 2005 que par un léger recul sur la base du total de situation et de celle des dépôts, et une stabilité sur la base des crédits à la clientèle. Les cinq premiers groupes bancaires¹ représentaient en fin d'année 77 % du total de situation, plus de 82 % des dépôts et plus de 74 % des crédits à la clientèle. Du côté de ces derniers, la concentration des crédits à l'habitat et celle des crédits à l'équipement n'ont pas connu d'évolutions significatives. On peut noter un léger recul dans le domaine du crédit à la consommation, dû essentiellement à une opération de titrisation qui a entraîné une diminution de l'encours de crédit pour l'un des principaux groupes.

2 | Net accroissement de l'activité des établissements de crédit

2 | I Activité consolidée des grands groupes bancaires passés aux normes IFRS

Les données relatives à l'activité consolidée au 31 décembre 2005 proviennent des bilans de sept grands groupes bancaires français passés aux normes IAS/IFRS². Les variations sont calculées sur un échantillon plus restreint³.

Les principales modifications introduites par le passage aux IFRS pour l'élaboration des bilans concernent l'élargissement du périmètre de consolidation, l'accroissement de la part des éléments évalués en juste valeur avec le nouveau mode de comptabilisation des actifs et passifs financiers, l'intégration des instruments dérivés désormais évalués au bilan à la juste valeur, la disparition du Fonds pour risques bancaires généraux et les nouveaux modes de comptabilisation des provisions à l'actif comme au passif. Ainsi, l'activité consolidée des principaux groupes bancaires, mesurée par le total de bilan, a globalement augmenté de 21 % sur l'année 2005, contre des progressions inférieures à 10 % en 2004 et 2003 en normes françaises sur des échantillons voisins.

Par grande catégorie, les actifs financiers à la juste valeur par résultat constituent désormais le poste le plus important à l'actif (36 %). Ce poste est composé à 92 % de titres détenus à des fins de transaction et a enregistré l'une des plus fortes progressions annuelles, dans un contexte boursier et de taux favorable. Le poids des crédits à la clientèle, majoritairement évalués en coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, a par conséquent sensiblement diminué dans le total de bilan (27,8 %, contre 35 %

¹ Méthode des groupes économiques d'appartenance, composés d'établissements de crédit ayant des liens en capital et qui sont contrôlés par une même entité.

² BNP-Paribas, Crédit agricole SA, Crédit mutuel Centre Est-Europe, Dexia Crédit local, Groupe Banque populaire, HSBC France, Société générale.

³ BNP-Paribas, Crédit agricole SA, Groupe Banque populaire, Société générale.

Bilan consolidé de sept grands groupes bancaires français

(en milliards d'euros, poids dans le total de bilan et variation en %)

	2005	Poids dans le total de bilan	Variation 2005/2004
ACTIF			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 502,2	36,0	30,0
Instruments dérivés de couverture	18,4	0,4	86,4
Actifs financiers disponibles à la vente	440,5	10,6	10,8
Prêts et créances sur les établissements de crédit	450,9	10,8	20,1
Prêts et créances sur la clientèle	1 158,8	27,8	16,9
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	45,8	1,1	-17,0
Autres	558,5	13,4	8,6
PASSIF			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 164,0	27,9	30,3
Instruments dérivés de couverture	23,2	0,6	61,0
Dettes envers les établissements de crédit	488,7	11,7	29,7
Dettes envers la clientèle	1 027,9	24,6	11,6
Dettes représentées par un titre	475,4	11,4	12,5
Provisions techniques des contrats d'assurance	375,1	9,0	15,8
Dettes subordonnées	61,6	1,5	14,3
Capitaux propres part du groupe	85,2	2,0	22,7
Autres	474,0	11,4	17,4
TOTAL DE BILAN	4 175,1		21,2

sur un échantillon comparable en 2004 sous normes françaises). L'évolution enregistrée sur ce poste a toutefois été sensiblement plus forte (+ 16,9 %) que l'année précédente (+ 10,3 %).

Parallèlement, les passifs en juste valeur atteignent désormais des montants légèrement supérieurs à ceux représentés par les ressources collectées auprès de la clientèle et enregistrent des variations sensiblement plus élevées. L'encours des dettes représentées par un titre s'est accru de 12,5 %.

2 | 2 Accélération marquée de l'activité globale sur base sociale

La croissance de l'activité des établissements de crédit, déterminée sur base sociale, a affiché une accélération marquée en 2005. Le total de la situation d'ensemble, toutes implantations confondues, s'affichait en effet à 5 165,5 milliards d'euros au 31 décembre 2005, en progression de 17,7 %. Les opérations sur titres et celles avec la clientèle ont enregistré les plus fortes progressions.

Activité du système bancaire français sur base sociale

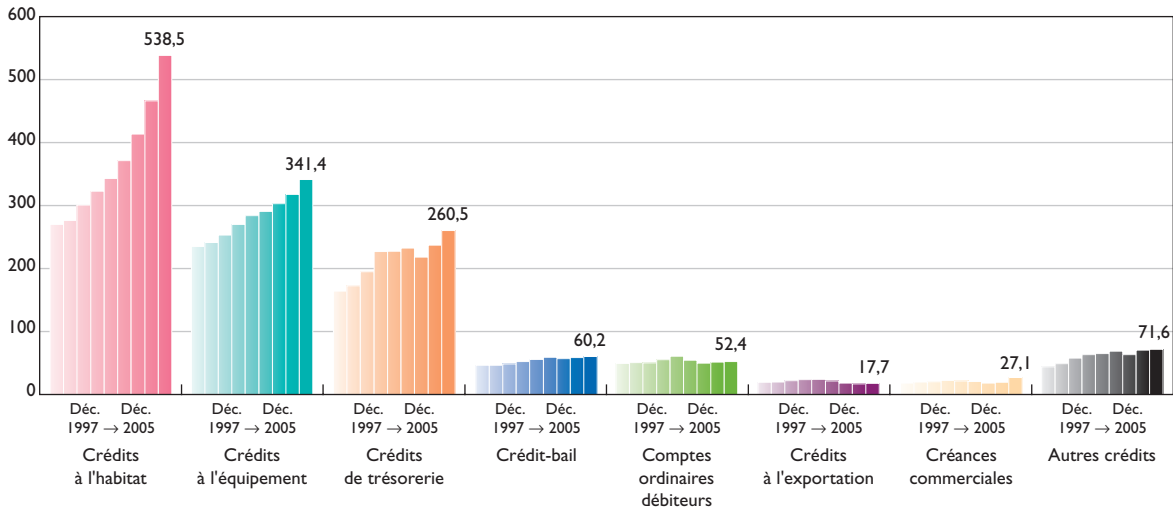
(en milliards d'euros, variation en %)

	Décembre 2004	Décembre 2005	Variation 2005/2004
Total de bilan	4 390	5 165	+ 17,7
Prêts à la clientèle	1 436	1 627	+ 13,4
Portefeuille titres	825	1 032	+ 25,1
Total bilan agences à l'étranger	827	1 031	+ 24,7
Dépôts de la clientèle	1 157	1 283	+ 10,9
dont :			
– comptes ordinaires créditeurs	332	388	+ 16,6
– comptes d'épargne à régime spécial	562	581	+ 3,4
Engagements sur instruments financiers à terme	42 208	51 247	+ 21,4

Concours à l'économie par types de crédit

Ensemble de l'activité – Ensemble des établissements de crédit

(en milliards d'euros)



Accélération des opérations avec la clientèle

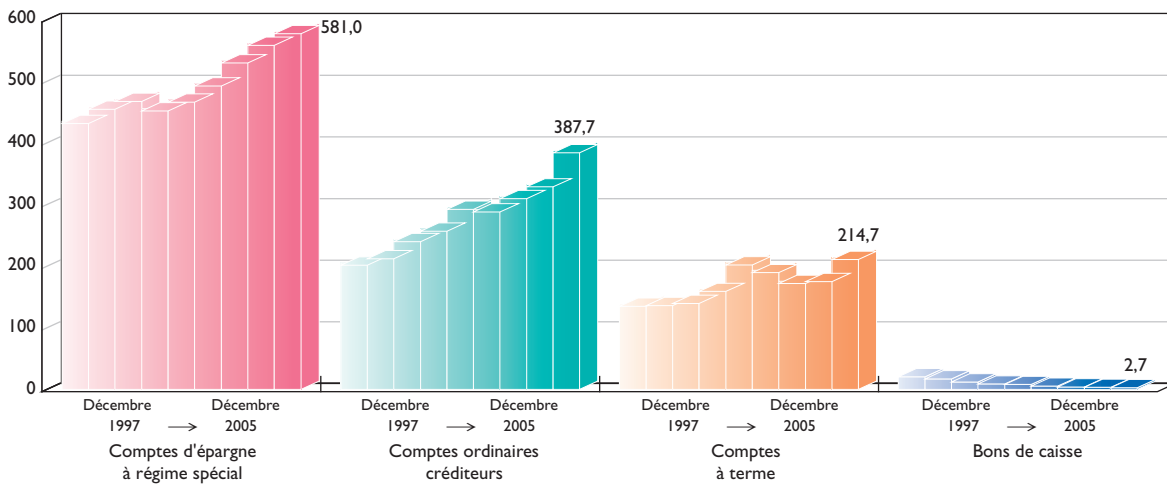
L'exercice 2005 a été caractérisé par une croissance encore plus marquée de l'encours des crédits à la clientèle qu'en 2004. Sur l'ensemble de l'activité, cet encours s'est inscrit en augmentation de 13,4 %, après + 8,6 % sur l'année précédente. Sur la seule base métropolitaine, la hausse globale des encours a été

moins marquée (+ 10,6 %, après + 8,5 %). Si tous les types de concours ont enregistré un accroissement, c'est le financement de l'habitat qui, de nouveau, a été le plus dynamique (+ 15,5 %, après 12,8 % en 2004). Sa part dans l'ensemble des concours à l'économie s'est accrue de trois points en deux ans, à 39,3 %. En liaison avec la poursuite de la hausse de l'investissement des entreprises, les crédits à l'équipement ont connu une

Ressources émanant de la clientèle

Ensemble de l'activité – Ensemble des établissements de crédit

(en milliards d'euros)



⁴ Sur le territoire métropolitain, la hausse a été un peu moins marquée (+ 8,7 %), à 1 086,7 milliards d'euros.

nouvelle accélération de leur rythme de croissance (+ 7,5 %, après + 4,9 % pour l'exercice précédent). Pour leur part, les encours de crédits de trésorerie et les comptes ordinaires débiteurs se sont accrus de respectivement 9,9 % et 1,7 %, du fait principalement des particuliers et des sociétés non financières.

Les ressources émanant de la clientèle ont affiché un rythme de progression plus élevé qu'en 2004 (+ 10,9 %, après + 5,8 %) ⁴. Cette situation s'explique notamment par le ralentissement de la progression des comptes d'épargne à régime spécial (+ 3,4 %, après + 5,3 % à la fin de 2004), des évolutions différentes étant constatées selon les produits d'épargne. L'épargne-logement et les livrets A et bleus ont connu une stagnation de leurs encours. En revanche, les livrets ordinaires ont affiché un nouvel accroissement marqué de leur rythme de croissance (+ 13,1 %).

Dynamisme des opérations interbancaires

Au 31 décembre 2005, les opérations interbancaires au sens large (y compris titres du marché interbancaire et pensions livrées sur titres) s'affichaient en hausse de 12,5 % du côté des emplois et de 12,4 % du côté des ressources. La position nette interbancaire emprunteuse s'établissait à 192,0 milliards d'euros, en augmentation de 12,2 % par rapport à la fin de 2004.

Nouvelle hausse marquée des opérations sur titres

En 2005, afin de se rapprocher des nouvelles normes comptables internationales, le règlement 2005-01 du Comité de la réglementation comptable a adapté la définition des différents portefeuilles de titres (transaction, placement, investissement et activité de portefeuille) et de leur comptabilisation. Pour l'ensemble de l'activité, le total cumulé des quatre portefeuilles de titres atteignait 1 031,8 milliards d'euros au 31 décembre 2005, en progression globale de plus de 25 % par rapport à décembre 2004.

Dans ce nouveau contexte, l'encours des titres de transaction, valorisés au prix de marché, s'est inscrit en très forte hausse (+ 45,6 %), pour atteindre près de 63 % du portefeuille global. L'encours des titres de placement s'est accru de 32,4 %, tandis que celui des titres d'investissement a enregistré une baisse de 29,7 %. Tous les types de titres détenus ont affiché une progression de leurs encours, à l'exception des

certificats de dépôt. Le poids des obligations reste prépondérant (50,2 %).

Au passif et sur l'ensemble de l'activité, l'encours des dettes représentées par un titre a encore sensiblement augmenté en 2005 (+ 12,4 %), pour s'établir à 815,0 milliards d'euros. Il était toujours constitué pour près des deux tiers de titres de créances négociables.

Enfin, il convient de noter que les opérations sur instruments financiers à terme, sur l'ensemble de l'activité, ont continué de s'inscrire en forte progression (+ 21,4 %). Au 31 décembre 2005, l'encours notionnel, qui ne permet toutefois pas d'apprécier les risques effectivement encourus par les établissements de crédit, s'élevait à 51 247 milliards d'euros, soit dix fois le total de la situation de l'ensemble des établissements de crédit, toutes activités confondues.

2 | 3 Poursuite de l'accroissement de l'activité internationale

À la fin de 2004, une cinquantaine d'établissements de crédit français étaient installés dans quatre-vingt-cinq pays ou zones géographiques. Ces implantations comprenaient 708 filiales et 191 succursales, dont 360 filiales et 108 succursales dans l'Espace économique européen. Les trois principaux groupes bancaires concentrent 78 % de l'ensemble.

En 2005, l'activité internationale a connu une nouvelle progression. Le poids des filiales à l'étranger des trois principaux groupes, rapporté à leur total de situation s'établit entre 17 % et 25 %. Sur base sociale, la part dans l'ensemble de l'activité des établissements de crédit des agences installées à l'étranger a atteint presque 20 %.

2 | 4 Structure financière et risques

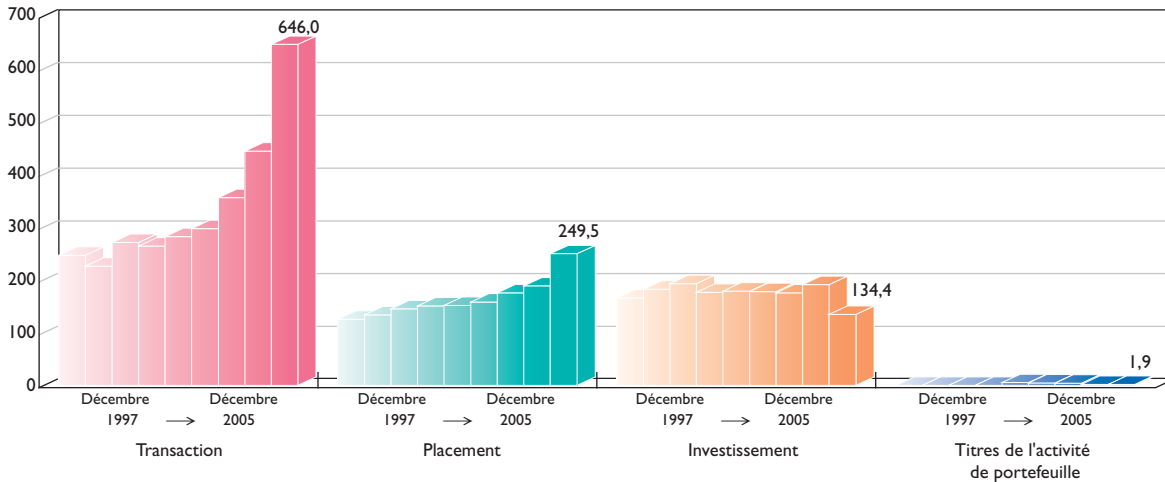
Légère dégradation de la structure financière

Les grands groupes bancaires français affichent des ratios de solvabilité de base et global largement supérieurs aux minima réglementaires, et tout à fait comparables à ceux de leurs homologues européens. Toutefois, une nouvelle légère érosion a été constatée en 2005. Les groupes bancaires soumis aux normes IFRS,

Portefeuille-titres

Ensemble de l'activité – Ensemble des établissements de crédit

(en milliards d'euros)



dont la première application a eu en moyenne un effet minorant sur les ratios de solvabilité, ont enregistré une baisse de l'ordre de 50 points de base de leur ratio de base moyen, tandis que les groupes appliquant les normes comptables nationales ont affiché pour leurs ratios de base et global une diminution d'environ 40 points de base. Selon une étude reposant sur les données de sept grands groupes, les risques de crédit – au sens du règlement n° 91-05 du Comité de la réglementation bancaire – qui constituent plus de 95,6 % de l'ensemble des risques portés par les groupes sous revue, ont augmenté de 15,8 %. Les risques de marché ⁵ ont enregistré une baisse d'environ 11 %.

Maîtrise toujours correcte du risque immédiat de crédit

En 2005, le risque immédiat de crédit global des établissements de crédit a poursuivi son recul. L'encours brut des créances douteuses sur la clientèle pour l'ensemble de l'activité a enregistré une diminution de 4,8 %, à 54,3 milliards d'euros, la réduction étant moins forte sur le seul territoire métropolitain (- 3,7 %). La proportion de l'ensemble des créances douteuses dans l'encours total brut des crédits à la clientèle s'est réduite de 4,2 % à 3,5 %.

Pour sa part, le montant des encours de provisions spécifiques clientèle (figurant en déduction de l'actif) est resté stable (- 0,9 %), s'établissant à 34,6 milliards d'euros. Ainsi, le taux de couverture des créances

douteuses sur la clientèle par des provisions a poursuivi sa remontée pour atteindre 63,8 %. En tenant compte d'un accroissement global de 26,2 % des provisions de passif, le montant total des provisions représentait, à la fin de 2005, 1,44 % du total de situation, contre 1,53 % un an auparavant.

Même si le risque de crédit semble avoir été maîtrisé par les établissements de crédit français, les efforts de sélection et de contrôle des risques ainsi qu'une tarification adéquate doivent être maintenus.

Le financement des grandes entreprises

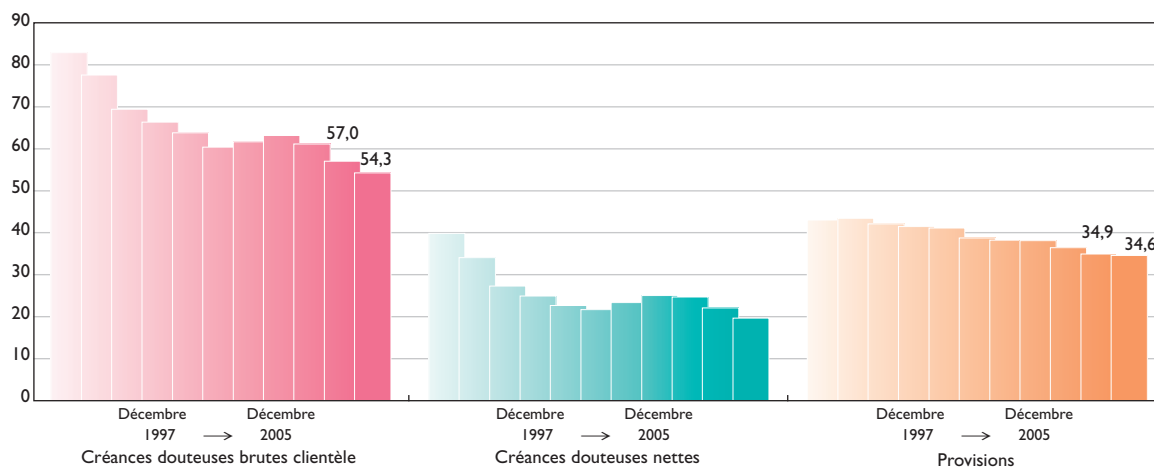
L'exercice 2005 a vu le retour des grandes entreprises, qui s'étaient globalement désendettées depuis le début des années 2000, vers un financement abondant et bon marché. A cet égard, les banques françaises ont participé au très fort développement du marché des prêts syndiqués, particulièrement en Europe. La part des prêts à effet de levier (LBO) a connu un essor sans précédent. Dans un contexte de concurrence exacerbée, les banques françaises ont été amenées à accepter des marges plus faibles sur les contreparties les plus importantes, soulignant une assimilation croissante des prêts syndiqués à des produits d'appel. Les crédits LBO se sont quant à eux accompagnés d'une augmentation générale des leviers et d'une dégradation de la qualité de la dette. Ainsi, les conditions d'octroi de prêts pourraient avoir atteint des niveaux peu soutenables sur les court et moyen

⁵ Sur six groupes

Créances douteuses clientèle

Ensemble de l'activité – Ensemble des établissements de crédit

(en milliards d'euros)



termes, particulièrement dans la perspective d'un éventuel retournement du cycle de crédit.

Le financement des prêts à l'habitat

Pour la seconde année consécutive, le Secrétariat général de la Commission bancaire a réalisé une enquête auprès des principaux établissements distributeurs de prêts à l'habitat. La croissance de la production a été particulièrement soutenue, caractérisée par une progression des opérations de seconde accession. Dans un contexte toujours très concurrentiel, les marges des établissements ont poursuivi leur contraction. Le taux de marge brute de l'encours atteignait en fin d'année 2005 son point le plus bas depuis juin 2001. A l'exception du taux d'apport personnel, les éléments composant le profil de risque ont continué à se dégrader (taux d'endettement, pratique du surfinancement, allongement de la durée moyenne des prêts).

Toutefois, la proportion des prêts garantis continue de s'élever, le recours à la caution délivrée par un autre établissement de crédit ou une société d'assurance dépassant pour la première fois l'hypothèque en 2005. En outre, la production à taux variable a connu une décélération (de 33,5 % à 31,5 % du total). Enfin, les encours douteux sont en baisse constante depuis 2000 et le taux de provisionnement a légèrement augmenté en 2005, alors qu'il avait constamment diminué ces dernières années. Cette évolution apparaît cependant principalement liée à l'application des nouvelles normes comptables, internationales ou nationales,

qui imposent pour le risque de crédit un calcul des provisions sur la base d'une actualisation des flux futurs prévisionnels. L'impact de cette actualisation est particulièrement significatif pour les prêts à l'habitat compte tenu de leurs durées contractuelles.

Le financement des professionnels de l'immobilier

L'analyse des données collectées par le Secrétariat général de la Commission bancaire dans le cadre de son enquête annuelle fait apparaître une très forte reprise de la production à destination de l'immobilier d'entreprise ainsi qu'un développement toujours soutenu de l'activité avec les professionnels du logement. De façon encore plus marquée qu'en 2004, les marchés étrangers paraissent constituer un relais de croissance pour les principaux groupes bancaires, souvent engagés dans une diversification croissante de leurs risques. Il convient que cette expansion se fasse en respectant des principes de sélection prudente.

Le financement hors immobilier des particuliers par les établissements de crédit spécialisés.

Les encours de crédit à la consommation ont enregistré des progressions différentes selon leur nature. Du côté des crédits renouvelables, la croissance a été sensiblement plus faible qu'en 2004. En revanche, les encours de prêts personnels ont augmenté de façon significative, en liaison avec le développement de l'activité de restructuration de l'endettement des

ménages. La rentabilité des établissements spécialisés dans le financement des particuliers, généralement élevée, a été affectée en 2005 par l'accroissement du coût du risque dû à l'application des nouvelles dispositions comptables relatives au traitement de ce coût. Par ailleurs, le niveau du coût du risque dépend de l'implantation croissante à l'étranger des établissements spécialisés dans le crédit à la consommation (Union européenne, pays de l'Europe de l'est, mais aussi Amérique latine et Asie).

Le financement du secteur public territorial

La reprise des concours accordés aux collectivités territoriales françaises, entamée en 2003, s'est poursuivie de façon moins soutenue qu'en 2004, mais encore significative (+ 3,4 %, après 5,1 %). En effet, malgré une amélioration de l'autofinancement et des subventions d'investissement, les dépenses d'investissement se sont encore accrues (aménagement du territoire et environnement, mise en place du plan « Hôpital 2007 »).

Le marché demeure très concurrentiel et fortement concentré sur quelques intervenants. La situation financière des collectivités locales apparaît toujours globalement saine et les risques sensibles ne représentent qu'une faible part des concours. Par ailleurs, dans la perspective de la mise en place de Bâle II, les principaux établissements de crédit continuent d'affiner leurs systèmes d'analyse du risque, notamment en liaison avec le développement des structures intercommunales parfois complexes, ainsi que des partenariats publics-privés.

Les engagements internationaux des banques françaises

En ligne avec le regain d'intérêt des investisseurs pour le risque émergent amorcé début 2003, lié à l'amélioration des fondamentaux économiques des pays concernés et au faible rendement des placements plus traditionnels, les engagements des grands groupes bancaires français ont connu au premier semestre 2005 une hausse sensible (+ 13,5 %). La hausse des encours a, en premier lieu, concerné les pays d'Amérique latine (+ 29 %), notamment le Mexique, le Brésil et le Chili, et les pays de la zone Maghreb-Moyen Orient (+ 16 %), plus particulièrement l'Égypte, l'Iran, la Turquie et le Maroc.

La meilleure santé actuelle de la plupart des pays émergents a conduit certains groupes à réduire leur stock de provisions au titre du seul risque-pays. Cette évolution, se déroulant dans un contexte de transition comptable, est particulièrement surveillée par le Secrétariat général de la Commission bancaire.

3 | Résultats des établissements de crédit français

3 | I Résultats sur base consolidée des principaux groupes bancaires

L'étude des résultats consolidés porte sur des échantillons différenciés⁶ selon le niveau de détail de l'information donnée. Ainsi, l'échantillon restreint présente des données plus homogènes qui permet une analyse plus détaillée.

L'examen des comptes consolidés de l'échantillon restreint fait ressortir un produit net bancaire (PNB) en hausse de 12,8 % (à comparer avec des taux de progression de l'ordre de 4 à 5 % sur les années antérieures). Outre l'excellente tenue des activités, le passage aux normes IFRS a de fait induit une volatilité sensiblement plus forte. Le PNB se compose à 40 % de produits nets d'intérêts (dont 28 % avec la clientèle), à 26 % de commissions nettes et à 36 % de gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ou disponibles à la vente. Les produits nets d'intérêts avec la clientèle ont en moyenne plus faiblement progressé que les commissions nettes. En parallèle, les activités de gestion d'actifs ou de banque de financement ont accru leur contribution dans le PNB global. A la suite de la mise en œuvre des nouvelles normes, les plus-values nettes de cession sur immobilisations financières (y compris les résultats réalisés sur le portefeuille de *private equity*) sont désormais intégrées au PNB dans la rubrique gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente. Elles ont généré plus du tiers de la progression du PNB.

Pour les deux échantillons, les coûts de structure ont enregistré une hausse relativement élevée, mais inférieure à celle du PNB. Par conséquent, les résultats bruts d'exploitation se sont accrus d'environ 20 %. Pour

⁶ Échantillon large : BNP-Paribas, Crédit agricole SA, Crédit mutuel Centre Est-Europe, Dexia Crédit local, Groupe Banque populaire, HSBC France, Société générale.
Échantillon restreint : BNP-Paribas, Crédit agricole SA, Groupe Banque populaire, Société générale. Les comptes 2004 n'intègrent pas les normes IAS 32 /39 et IFRS 4.

Résultats consolidés des grands groupes bancaires français

(montants en milliards d'euros, variation en %)

	2005 (a)	Variation 2005/2004 (b)	Variation 2005/2004 (c)
Produit net bancaire	86,0	11,1	12,8
Charges générales d'exploitation	51,4	7,6	9,2
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	2,1	- 2,1	- 3,4
Résultat brut d'exploitation	32,4	18,2	21,3
Coût du risque	2,9	- 9,8	- 2,6
Résultat d'exploitation	29,6	21,9	25,2
Résultat avant impôt	31,2	25,3	27,2
Résultat net	22,9	29,0	29,0
Résultat net part du groupe	21,2	29,5	29,4

(a) Échantillon large

(b) Sur échantillon large

(c) Sur échantillon restreint

sa part, le coefficient net d'exploitation s'est amélioré d'environ deux points (64,5 % pour l'échantillon restreint, 62,3 % pour l'échantillon large).

La comptabilisation en IFRS a eu des effets contrastés sur la charge du risque de crédit. Ainsi, si l'actualisation des provisions peut contribuer à la hausse des montants, la définition plus restrictive des événements générateurs de dépréciations compense en général ce facteur. En évolution, quel que soit l'échantillon retenu, le coût du risque affiche une diminution liée à une conjoncture mondiale toujours très favorable (en particulier pour la banque de financement et d'investissement) et par la mise en place d'outils de gestion plus performants, dans le cadre de la finalisation des modèles avancés prévus dans le cadre du passage à Bâle II. A la fin de 2005, sur la base de l'échantillon large, il représentait 3,4 % du PNB (4 % en 2004) et 8,8 % du résultat brut d'exploitation (11,5 % en 2004).

Le résultat net part du groupe de l'échantillon large s'est accru de 29,5 % pour atteindre 21,2 milliards d'euros, soit un taux de croissance encore supérieur à celui enregistré en 2004 en normes françaises. Les rendements des capitaux propres publiés par les groupes de l'échantillon restreint ont en moyenne progressé de plus de deux points et s'échelonnent de 13,5 % à 25,3 %. Si le passage aux nouvelles normes comptables n'a pas entraîné de bouleversement dans l'appréciation portée sur la rentabilité finale des grands groupes bancaires, la volatilité apparente des revenus qui peut en résulter rend encore plus nécessaire une attitude prudente en matière d'évaluation des risques.

3 | 2 Résultats sur base sociale

L'analyse des principaux soldes de comptes de résultat a été menée, sur une base sociale, à partir d'un échantillon comprenant 739 établissements, lesquels représentaient 99,2 % du produit net bancaire total réalisé en 2004 par l'ensemble des établissements de crédit. Les taux de progression constatés ont été appliqués aux chiffres définitifs de 2004 afin de dégager des tendances globales pour l'exercice 2005.

Produit net bancaire

Le rythme de progression du produit net bancaire (PNB) s'est accéléré en 2005 aussi bien en France métropolitaine (+ 6,8 %, après + 3,9 % en 2004) que sur l'ensemble de l'activité (+ 7,2 %, après 3,7 %). Le produit net tiré des opérations avec la clientèle s'est inscrit en hausse de 7,0 % sur l'ensemble de l'activité, représentant toujours plus de 56 % de l'ensemble du PNB. Les intérêts nets ont progressé de 6 %, grâce en particulier aux volumes d'activité élevés sur les crédits à l'habitat. D'autre part, les charges d'intérêt sur les comptes d'épargne à régime spécial ont globalement stagné, avec des évolutions contrastées selon les produits d'épargne.

Les produits nets sur les opérations de services financiers, qui comprennent une part importante des commissions nettes, se sont accrus de 11 %, contribuant à environ 15 % du PNB. Pour leur part, les opérations sur titres prises dans leur ensemble ont de nouveau dégagé un produit net en augmentation significative

Résultats provisoires des établissements de crédit français

(montants en milliards d'euros, variation en %)

	2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	89,6	+ 7,2
Frais généraux et dotations aux amortissements	54,8	+ 8,5
Résultat brut d'exploitation	31,9	+ 5,6
Dotations nettes aux provisions et pertes sur créances irrécupérables (a)	1,3	- 54,9
Résultat d'exploitation	29,4	+ 1,7
Résultat courant avant impôt	31,1	+ 5,0
Résultat net	26,9	+ 17,5

(a) Hors dotations nettes aux provisions pour risques et charges.

(+ 32 %), représentant plus de 13 % du PNB. Les opérations interbancaires ont dégagé une charge nette en recul, en dépit de l'augmentation de la position nette emprunteuse, tandis que les opérations de hors-bilan ont enregistré une aggravation de leur charge nette, à 8 milliards d'euros. Enfin, les produits nets des opérations de financement à long terme, comprises dans les autres opérations bancaires, se sont accrus de près de 50 %, pour atteindre 11,5 milliards d'euros.

Résultat brut d'exploitation

Les frais de fonctionnement ont augmenté à un rythme plus rapide que le produit net bancaire (+ 8,0 % en métropole et + 8,5 % sur l'ensemble de l'activité), les frais de personnel augmentant notamment de plus de 11 %. En conséquence, le résultat brut d'exploitation s'est accru de 5,6 % tant sur base métropolitaine que sur l'ensemble de l'activité. Pour sa part, le coefficient net d'exploitation s'est légèrement dégradé en 2005, atteignant 64,5 % en métropole (64,1 % en 2004), et 64,4 % sur l'ensemble de l'activité (63,9 % en 2004).

Résultat net

La suppression du Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) dans les comptes consolidés des établissements de crédit, liée à l'application des nouvelles normes comptables internationales, s'est répercutée dans les comptes sociaux, qui ont enregistré une évolution significative des provisions à caractère général. Ainsi, après avoir enregistré 1,7 milliard d'euros de reprises nettes aux provisions pour risques et charges sur l'ensemble de l'activité en

2004, les établissements ont affiché 1,1 milliard d'euros de dotations nettes sur le même poste en 2005. Par ailleurs, en liaison avec l'amélioration de la situation conjoncturelle, en particulier à l'étranger, les dotations nettes aux provisions sur créances douteuses et pertes sur créances irrécupérables se sont de nouveau sensiblement réduites (d'environ 50 %).

Le résultat d'exploitation s'est inscrit en faible hausse (+ 1,2 % sur base métropolitaine et + 1,7 % sur l'ensemble de l'activité). Comme en 2004, et compte tenu d'évolutions très disparates au sein des établissements, les gains nets sur actifs immobilisés ont affiché une très forte augmentation à la fois des plus-values nettes de cession et des reprises nettes des provisions sur actifs financiers.

Pour les raisons indiquées plus haut, le FRBG a enregistré une reprise nette globale substantielle (2,9 milliards d'euros). Pour leur part, les charges exceptionnelles ont augmenté de 67 %. Au total, le résultat net estimé devrait atteindre 26,9 milliards sur l'ensemble de l'activité et 24,0 milliards sur base métropolitaine. Le rendement des capitaux propres progresserait de 10,6 % à 11,9 %.

Dégradation de la marge bancaire globale

Selon les premières estimations, la marge bancaire globale s'est réduite de 9 points de base, en liaison avec la réduction de la marge sur les opérations avec la clientèle. En effet, le rendement moyen des crédits avec la clientèle aurait diminué (10 points de base), tandis que le coût moyen des ressources se serait accru

Coût moyen des ressources et rendement moyen des emplois (guichets métropolitains)

Ensemble des établissements de crédit

(en %)

	2003	2004	2005 (a)
Opérations avec la clientèle			
Coût moyen des ressources (y compris TCN)	2,54	2,34	2,41
Rendement moyen des crédits	5,71	5,39	5,29
Opérations sur titres			
Dettes représentées par un titre (hors TCN)	5,02	4,73	3,79
Dettes subordonnées	5,16	4,59	4,43
Rendement du portefeuille-titres	5,94	5,89	6,36
Opérations de trésorerie			
Coût moyen des emprunts	3,62	3,65	3,57
Rendement moyen des prêts	3,73	3,81	3,76
Marge bancaire globale	1,60	1,64	1,55

(a) Données provisoires sur un échantillon d'établissements.

(7 points de base). En revanche, après avoir subi une détérioration en 2004, le rendement du portefeuille-titres se serait amélioré.

4| Activité et résultats des entreprises d'investissement

La population sous revue inclut les entreprises d'investissement autres que les sociétés de gestion de portefeuille, ces dernières n'étant pas assujetties au contrôle de la Commission bancaire. À la fin de 2005, elle s'établissait à 122 entités.

En raison principalement de la forte progression des transactions sur titres et sur instruments conditionnels, le total de bilan de l'ensemble des entreprises d'investissement, qui avait stagné en 2004, s'est fortement accru en 2005 (+ 55 %), pour

s'établir à 270,9 milliards d'euros. La concentration s'est encore renforcée, les dix premières entreprises représentant 98 % de la somme des totaux de bilan et les trois premières 87,5 %.

Le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 25 %, à 2,7 milliards d'euros, principalement du fait d'une progression de 7,3 %, à 3,3 milliards d'euros, des produits nets issus des activités pour compte propre, les résultats des opérations sur titres venant plus que compenser les pertes dégagées par les opérations sur instruments financiers à terme. Pour sa part, le produit net des opérations pour compte de tiers s'est accru de 13,6 %, à 890 millions d'euros. Cinq entreprises ont réalisé 50 % du PNB et trois autres 36 %.

Même si les coûts de structure ont augmenté de 11,2 %, le résultat brut d'exploitation s'est inscrit en hausse de 79 %, à 862 millions d'euros. Au final, le résultat net a atteint 546 millions d'euros (+ 40 %).